



## Brigades et libertés

Le gouvernement a décidé de constituer des « *brigades Covid-19* » dans le prolongement de la loi d'état d'urgence sanitaire.

Ces brigades auraient pour rôle 7 jours sur 7, de 8 heures à 19 heures, de rechercher et tracer, à partir des éléments communiqués par les médecins, les personnes ayant été en contact avec leurs malades pour leur demander de se confiner pendant 14 jours et de se faire tester.

Cette mission est confiée à la branche maladie de la sécurité sociale, avec des médecins de villes et les instances sanitaires du département.

Il s'agit de constituer des fichiers de malades et de malades potentiels. Fichiers constitués sans garanties de confidentialité, de sécurité, de durée d'utilisation des fichiers.

Nos organisations s'interrogent :

- Quid du secret médical ?
- Quid du secret professionnel des organismes de Sécurité sociale ?
- Quid du respect et de la dignité des personnes ?

Alors que la participation des médecins libéraux contre une augmentation de leur rémunération nous laisse interrogatifs.

Alors que COG<sup>(1)</sup> après COG les budgets de la Sécurité sociale ont été drastiquement réduits. Laissant la prévention et les centres d'exams de santé à la dérive.

Le manque de personnel et de financement pour ce dispositif va entraîner une détérioration des activités essentielles de la Sécurité sociale.

La mission de la Sécurité sociale n'est pas de tracer les citoyens.

Alors que le gouvernement a sacrifié les stocks de masques, de blouses, de gels, etc., au nom des économies budgétaires, sacrifiant le dépistage de masse et la prévention,

Alors qu'il a procédé à des réquisitions précipitées pour équiper les hôpitaux,

Alors qu'il a laissé dans le même temps les maisons de retraite et les EHPAD se débrouiller seuls,

Alors qu'il a fallu des semaines avant que soit connu le bilan des décès intervenus dans les seuls EHPAD (plus de 9 000 à l'heure actuelle) que le bilan total des décès causés par la pandémie chez les retraité-es n'est pas divulgué,

Voilà que le gouvernement se dirige après le confinement forcé à domicile vers le contrôle des personnes, le « tracking » ou traçage des malades, de leurs contacts et surtout des personnes âgées !

Déjà, de nombreuses voix se manifestent pour souligner les risques pour les libertés individuelles.

Un communiqué de la Ligue des Droits de l'Homme s'inquiète « *de la constitution d'un fichier sanitaire recueillant des données sensibles relevant du secret médical. À quoi s'ajoute que l'application Stop Covid reste envisagée en dépit de vives critiques portées sur son utilité et ses risques* ».

Pour nos organisations, pas question de voir nos noms figurer dans un fichier pseudo-médical ouvert à tous les vents !

### **NON aux brigades Covid-19 !**

→ Nous voulons pouvoir recevoir et visiter nos familles dans les EHPAD et nos lieux de vie en toute sécurité !

→ Nous voulons avoir accès à l'hôpital en cas de problème de santé, quels qu'ils soient !

→ Nous voulons des tests de détection systématiques !

→ Nous voulons des masques gratuits, des gants, du gel hydroalcoolique, des blouses pour nous et les personnels !

C'est cela l'urgence sanitaire, pas la violation du secret médical !

(1) Conventions d'Objectifs et de Gestion

Paris, le 18 mai 2020

Marc Bastide (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)

Didier Hotte (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)

Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)

Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)

Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)

Marc Le Disert (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)

Francisco Garcia (Ensemble & solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)

Michel Denieault (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)